

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 février 2021

Le Conseil communal a accordé à l'association du Rallye International du Valais l'autorisation de passage pour la journée du 22 octobre pour l'épreuve spéciale sur les hauts de Binii. Cette édition spéciale se déroule sur deux boucles, à 11h50 et à 17h20 avec des fermetures de routes de 10h15 à 15h15 et de 15h45 à 20h45.

Le Conseil communal a adjugé à la société Membratec SA le remplacement et la fourniture de la 5ème batterie de la station d'ultrafiltration des Mayens de la Zour.

Le Conseil communal a adjugé à la société Aquametro AG la fourniture de 160 compteurs et les pièces annexes. Le Conseil communal pourrait en cours d'année, sans devoir attendre 2022, rendre une nouvelle décision pour l'achat de compteurs supplémentaires, si la demande s'accroît pour la pose des compteurs.

Le Conseil bourgeois a adjugé au bureau jmfconsult, le mandat portant sur un concept global de gestion des alpages de la Bourgeoisie de Savièse.

Le Conseil communal a délivré les autorisations nécessaires, en prenant en compte que cette période est propice aux travaux de la vigne, pour le déroulement de la 3^{ème} édition du Trail des Châteaux, fixée au 1^{er} mai 2021, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Cette 3^{ème} édition devait se dérouler le 12 décembre dernier, mais a été annulée en raison des mesures sanitaires qui prévalaient depuis l'automne.

Le Conseil communal a donné son accord de principe afin que la Commune de Savièse participe à l'événement qui sera mis en place le 21 mai 2021 pour célébrer le 10^e anniversaire de la Fête de la Nature, de concert avec les communes du district de Sion.

Le Conseil communal a délivré à Mme Clara Duc-Bagnoud, domiciliée à Savièse, l'autorisation d'exploiter, sous l'enseigne « Terminal 65 », l'établissement public et sa terrasse sis sur la parcelle no 9275.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Entr'actes sàrl, la fourniture de nouveaux caoutchoucs pour les fauteuils du théâtre du Baladin.

Dans le cadre de la construction du parking souterrain de St-Germain Centre, le Conseil communal a adjugé les travaux du CFC 247.4 – Ventilation d'abri à l'entreprise Courtine & Héritier SA.

Le Conseil communal a validé la fourniture par la maison FASA AG de 100 regards personnalisés.

Le Conseil communal a adjugé la fourniture de mobilier pour aménager les bureaux et vestiaires du nouveau bâtiment des travaux publics, aux entreprises Reynard Sols & Décoration et Varone Ameublement.